



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Dexia

Question écrite n° 33951

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le verdict rendu par la Cour des comptes à propos de la chute de la banque franco-belge Dexia. Cette affaire a coûté à la France la somme de 6,6 milliards d'euros. Selon les anciens dirigeants de Dexia, ce désastre financier est dû à la crise financière. Cependant, la Cour des comptes pointe elle, « une faiblesse de la gouvernance, ainsi que des défaillances de la régulation et de la supervision ». La Cour déplore également les avantages financiers accordés aux ex-dirigeants de Dexia suite au sauvetage public de la banque. Aussi, elle souhaite savoir quelles mesures elle entend mettre en place afin de répondre à la demande de contestation en justice des magistrats concernant les indemnités des ex-dirigeants de la banque.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33951

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8073

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)